

Campagne « 12 ratifications en 2012 » : l'Uruguay, premier pays à ratifier la C189 (26.04.12)

Les militants syndicaux, ainsi que les travailleurs domestiques, sont ravis de constater un progrès au niveau de la campagne « 12 ratifications en 2012 » : l'Uruguay est entré dans l'histoire en devenant le premier pays à ratifier la Convention n°189 (C189) de l'Organisation internationale du travail (OIT).

La CSI a lancé la campagne « 12 ratifications en 2012 » en décembre 2011, suite à l'adoption historique de la C189 lors de la Conférence internationale du Travail (CIT)

le 16 juin 2011. L'objectif de la campagne est d'obtenir 12 ratifications de la C189 en 2012 et de renforcer les syndicats des travailleurs domestiques.

La Chambre des représentants de l'Uruguay a approuvé hier la Convention internationale du travail n°189 relative au travail décent des travailleurs domestiques. La ratification aura un impact significatif sur les droits des travailleurs domestiques en Uruguay et dans le monde : la C189 entrera en vigueur une fois que deux pays l'auront ratifiée. En d'autres termes, nous sommes à deux doigts de voir la C189 devenir un instrument international.

Les pays qui ratifient la C189 doivent adopter des lois qui reconnaissent le droit des travailleurs domestiques à défendre collectivement leurs intérêts par l'intermédiaire d'un syndicat. En outre, la Convention C189 garantit le droit des travailleurs domestiques à un salaire minimum dans les pays où un tel salaire existe ; la Convention leur assure un salaire mensuel et l'accès à la sécurité sociale, y compris en cas de maternité. Elle leur octroie également un jour de repos par semaine et régule leurs horaires de travail ainsi que leurs jours de congé. La C189 reconnaît le travail domestique au même titre que n'importe quel autre travail et assure que les travailleurs domestiques sont traités comme tout autre travailleur dans le cadre de la législation du travail.

La campagne « 12 ratifications en 2012 » est désormais opérationnelle dans 73 pays à travers le monde. Des actions sont entreprises pour demander la ratification de la C189 et des changements dans la législation nationale : actions pouvant aller des marches dans les rues ou des événements publics, etc., à l'inclusion de la C189 dans les réunions tripartites (pays nordiques, Philippines, Afrique du Sud, Brésil).

1) La campagne « 12 ratifications en 2012 » est une initiative de la Confédération Syndicale Internationale (CSI) en partenariat avec le Réseau international des travailleurs/euses domestiques (IDWN), la Confédération européenne des syndicats (CES) , l'Internationale des services publics (ISP), l'Union Internationale des travailleurs de l'alimentation, de l'agriculture, de l'hôtellerie-restauration, du catering, du tabac et des branches connexes (UITA), Human Rights Watch, Anti-Slavery International, Solidar, Migrant Forum Asia (MFA), Solidarité mondiale et Caritas.

2) 14 millions de travailleurs domestiques sont originaires d'Amérique latine, dont 120.000 en Uruguay.

3) Rejoignez-nous sur Facebook où des centaines de militants se connectent et partagent des informations et des mises à jour sur la campagne « 12 ratifications en 2012 »